ELECTIONS LEGISLATIVES DES 21 ET 28 MARS 1993 - Première Circonscription de la Haute-Corse

Alliance des Français pour le Progrès



Emile ZUCCARELLI

Maire de Bastia
Ministre des Postes et Télécommunications
Député de la Haute-Corse de 1986 à 1992

Suppléant Roger FRANZONI

Avocat
Conseiller Général de Capo Bianco
Député de la Haute-Corse de 1992 à 1993

Madame, Monsieur,

Vous allez désigner votre Député, celui ou celle qui représentera notre circonscription à l'Assemblée Nationale.

J'ai occupé pendant quatre ans ce mandat auquel vous m'avez élu en 1988, avant d'être appelé au gouvernement de la République pendant la dernière année. Roger FRANZONI m'a, alors, efficacement remplacé au Palais Bourbon.

Il n'est pas aisé de résumer en quelques lignes cinq années de travail acharné, de joies et de peines, de succès et de drames. Je dirai simplement que je me suis efforcé par mon action et mon comportement de donner à l'extérieur une image digne de la Corse et de donner à une Corse noyée sous la démagogie, les repères qui lui font cruellement défaut.

Loin de faire croire à mes concitoyens qu'une mesure isolée pouvait receler la clef de tous leurs problèmes, j'ai expliqué que seuls l'effort tenace, le respect de la légalité, la transparence et la tolérance permettraient de construire le développement économique, social et culturel qui fera reculer le chômage et ramènera la sérénité dans notre île. Je l'ai illustré dans mes propos comme dans mon action de maire, de député ou de ministre :

- en **défendant le service public et le statut de ses agents** dans les débats nationaux et européens, face aux velléités de privatisation et de dérèglementation,
- en **contribuant ainsi à la prospérité d'un secteur vital de l'économie nationale** particulièrement important pour la Corse,
- **en votant des lois essentielles** dans les domaines de la **protection sociale,** de l'**environnement,** de la **lutte contre le trafic de drogue**; en votant **l'augmentation des crédits de l'Education Nationale,**
- en **obtenant la conservation d'avantages pour la Corse** (crédits européens de l'objectif n°1, maintien des mesures fiscales dérogatoires) dans une période marquée au plan des crédits publics par un effort sans précédent de solidarité nationale et européenne,
- en **participant à la promotion de l'université** et d'un secteur de **recherche et de technologie** (C.R.I.T.T., Technopole).

Il faut continuer sur cette voie . Elle passe par :

- **la défense des acquis sociaux de la gauche :** retraite, protection sociale, RMI,
- **la mise en œuvre d'un statut fiscal** incitatif à la création et au développement des entreprises,
- **une protection intransigeante de notre environnement, condition de l'essor touristique** qui nous reste indispensable,
- un accent particulier sur la **formation des jeunes et des adultes,**
- l'aide à la **modernisation des secteurs traditionnels** d'activités (agriculture, artisanat),
- **le développement de secteurs nouveaux (recherche et technologie),**
- une **action culturelle** conjuguant l'**ouverture** au monde et la mise en valeur de notre **culture insulaire** par un enseignement de qualité de la langue corse.

Face à une Droite qui n'a rien appris et se prépare aux mêmes erreurs qu'en 1986, face à une Droite qui détient presque tous les leviers de pouvoir en Corse, Bastia excepté, et qui voudrait faire croire qu'elle ne peut faire quelque chose d'utile qu'en les ayant tous, je veux rassembler les hommes et femmes de progrès, les citoyens attachés aux valeurs de solidarité et de justice sociale.

La Corse en a besoin.

J'attends avec confiance que le peuple souverain le dise les 21 et 28 mars.

Emile ZUCCARELLI